

« La question de l'innovation occupe une place de premier plan dans les relations bilatérales franco-suédoises »



Anne-Cécile HANSSON LECOANET, Associée, Avocat aux Barreaux de Paris et de Suède, Cabinet d'avocats Bird & Bird

La croissance des pays nordiques et notamment de la Suède ne fait que s'accroître depuis quelques années, permettant d'envisager de belles opportunités d'affaires pour les entreprises françaises. Avocat au Barreau de Paris depuis 1995 et au Barreau de Suède depuis 1999, Maître Anne-Cécile Hansson Lecoanet a développé une pratique unique en conseillant les sociétés suédoises en matière de fusions et acquisitions, droit des sociétés et droit commercial. Elle revient dans cet entretien sur le climat florissant des affaires franco-suédoises.

Associée au sein du département corporate du Cabinet d'avocats international Bird & Bird, implanté en Suède, en Finlande et au Danemark, vous conseillez, Maître Hansson Lecoanet, aussi bien les sociétés nordiques dans leurs opérations stratégiques en France que les entreprises françaises désirant s'établir dans la région nordique. A ce titre, quelle est votre analyse des relations franco-nordiques et plus particulièrement des relations franco-suédoises à l'heure actuelle ?

Les relations franco-nordiques et plus particulièrement les relations franco-suédoises à l'heure actuelle sont bonnes.

La vitalité de l'économie suédoise est toujours aussi impressionnante. La Suède affiche en effet depuis quelques années un très fort taux de croissance et un excédent budgétaire. En 2015, le taux de croissance était de 4,1%, soit un taux 3,5 fois supérieur à celui de la France qui affichait 1,2% de croissance, et s'élevait encore pour l'année 2016 à 3,3%, ce qui rend son économie parmi les plus performantes en Europe et au monde.

La Suède, qui a toujours eu une longue tradition industrielle, reste un pays très exportateur. Les exportations représentent ainsi quasiment la moitié de son produit intérieur brut, et sont réalisées par ses grandes entreprises multinationales telles

que Volvo, Ericsson, Scania, Alfa Laval, Astra Zeneca, Electrolux, Tetra Pak, Securitas, Essity, SKF, Ikea, H&M et plus récemment par d'autres entreprises désormais très connues dans le domaine de l'innovation et des nouvelles technologies telles que Skype pour les appels téléphoniques et vidéo, Spotify pour la musique en ligne, iZettle et Klarna pour les services de paiement en ligne, Mojang et King pour les jeux vidéo. La France se classe à la neuvième place en ce qui concerne les exportations de la Suède vers la France et à la huitième place en ce qui concerne les importations vers la Suède.

Firme pluridisciplinaire, le Cabinet a su développer de nombreuses expertises. Quelles sont-elles et quels types d'entreprises conseillez-vous ?

En tant que firme pluridisciplinaire, Bird & Bird dispose d'une expertise en droit des sociétés, fusions-acquisitions, droit commercial, de la propriété intellectuelle, de la protection des données personnelles, social, fiscal, immobilier, public, bancaire et financier, concurrence, contentieux & arbitrage.

Nos clients se composent aussi bien d'entrepreneurs et de *start-up* que de sociétés multinationales.

Un des atouts du Cabinet est sa connaissance approfondie des secteurs clés de l'économie tels que les technologies de l'information et

l'innovation, les communications électroniques, les sciences de la vie, les médias et le sport, l'aviation, l'automobile et l'énergie. Cette approche sectorielle très marquée fait que nous sommes à même de comprendre les enjeux stratégiques et commerciaux de nos clients.

Depuis toujours à l'avant-garde de l'innovation, les pays nordiques sont devenus des économies modernes alliant innovation et croissance, deux caractéristiques attractives. Quelles sont à l'heure actuelle les opportunités d'affaires pour les entreprises françaises et comment est perçu le climat des affaires en France par les décideurs économiques suédois ?

Les opportunités d'affaires pour les entreprises françaises dans les pays nordiques et notamment en Suède sont bonnes, surtout dans les domaines des nouvelles technologies, du numérique, du transport, de l'énergie et du développement durable, des sciences de la vie, de l'industrie alimentaire et des cosmétiques.

Les pays nordiques figurent depuis de nombreuses années parmi les pays les plus performants et innovants au monde. Selon l'édition 2017 de l'Indice mondial de l'innovation publiée conjointement par l'Université Cornell, l'Institut européen d'administration des affaires et l'organisation mondiale de la propriété

intellectuelle, la Suède occupe la deuxième place dans le classement des pays les plus innovants, suivie de près par le Danemark à la sixième place, la Finlande à la huitième place, l'Islande et la Norvège se classant respectivement aux treizième et dix-neuvième places. La Suède consacre ainsi 3,2% de son produit intérieur brut à la recherche et au développement.

La question de l'innovation occupe actuellement une place de premier plan dans les relations bilatérales franco-suédoises. La preuve en est la signature par le président français Emmanuel Macron et le premier ministre suédois Stefan Löfven, lors du sommet social européen réuni à Göteborg en Suède le 17 novembre dernier, d'un accord de partenariat sur l'innovation et les solutions vertes entre la France et la Suède.

Cet accord montre la volonté des deux pays d'accroître leur coopération dans plusieurs domaines spécifiques, dont trois principaux : le domaine du transport, de l'énergie verte et des

villes intelligentes, le domaine des smart industries et du numérique, et enfin le domaine de la santé et des sciences de la vie.

Le gouvernement suédois a mis en place ces dernières années des mesures visant à renforcer et soutenir les opportunités pour les *start-up*, les entreprises innovantes à croissance rapide et les PME de réussir à l'étranger, notamment dans les secteurs du commerce en ligne, des paiements électroniques et de l'administration dématérialisée. Le commerce des jeux en ligne est ainsi un secteur en pleine explosion en Suède avec à la clé de belles opportunités à réaliser dans ce secteur.

La perception du climat des affaires en France par les décideurs suédois est meilleure actuellement. La Suède apprécie la volonté des réformes entreprises par la France, notamment en matière du droit du travail qui a toujours été considéré comme un frein important pour les investissements dans l'hexagone. Certains voient dans ces réformes

une source d'inspiration du « modèle suédois », fondé notamment sur la négociation entre les partenaires sociaux.

Quels seront les axes de développement du Cabinet dans les mois à venir ?

Le Cabinet aspire à se hisser au premier rang des cabinets d'avocats conseillant les entreprises dont les fondamentaux sont impactés par la transformation numérique et les progrès technologiques.

Bird & Bird est un cabinet résolument international et continuera à l'être dans le futur. Avec vingt-huit bureaux répartis en Europe, en Asie, au Moyen-Orient, et prochainement aux Etats-Unis avec l'ouverture d'un premier bureau à San Francisco mi-2018, nous continuerons d'accompagner nos clients dans le monde entier et bien évidemment sur la zone nordique du fait de notre présence unique en Suède, en Finlande et au Danemark. ■